



Licence Ré:Sonne pour la musique de fond
Formulaire de déclaration en ligne (Période 2003-2011)

Notes pour vous aider à remplir ce formulaire :

- Ce formulaire est utilisé pour calculer les montants exigibles depuis le 1^{er} janvier 2003.
- Veuillez remplir toutes les cases du formulaire qui s'appliquent à votre situation.
- Veuillez apposer la signature du représentant autorisé de l'entreprise au bas du formulaire avant de le soumettre.
- Veuillez contacter le Service des licences si vous désirez obtenir de l'aide au sujet du formulaire.
- Veuillez nous informer si vous modifiez la méthode d'utilisation d'enregistrements sonores de votre établissement.

Confidentialité :

- Ré:Sonne respecte la confidentialité de vos renseignements personnels et commerciaux. Nous sommes tenus de recueillir les renseignements demandés ci-dessous afin de percevoir les montants exigibles selon le Tarif Ré:Sonne (anciennement SCGDV) pour la musique de fond (2003-2009) et de mettre à jour vos renseignements nominatifs, ainsi que pour d'autres usages connexes. Si vous ne fournissez pas les renseignements requis, votre paiement pourrait ne pas correspondre à votre véritable utilisation de musique de fond et vous pourriez être en violation des termes du Tarif.
- La politique de confidentialité de Ré:Sonne peut être consultée sur notre site Internet au www.resonne.ca.

Nom de l'entreprise :	Dénomination sociale (le cas échéant) :	
Nom de famille :	Prénom(s) :	
Téléphone (jour) :	Fax :	Courriel :
Adresse : (S'il y a plus d'une adresse, veuillez joindre une liste complète, S.V.P.)		
Ville :	Province :	Code postal :
Votre établissement est : (cochez une des options)		
<input type="checkbox"/> Franchisé	<input type="checkbox"/> Propriété d'une société mère	<input type="checkbox"/> Privée
Ouvert depuis :	Nombre de jours d'ouverture par année :	
Capacité de l'établissement (la superficie si la capacité ne s'applique pas):		
Source de la musique utilisée dans votre établissement: (cochez tout ce qui s'applique)		
<input type="checkbox"/> CD/cassette/vinyl	<input type="checkbox"/> MP3 (e.g. iPod, autre appareil numérique)	<input type="checkbox"/> Musique en ligne (internet)
<input type="checkbox"/> Radio satellite	<input type="checkbox"/> Jukebox	

Calcul des frais annuels de licence :

Veuillez remplir la grille de calcul qui s'applique à votre situation. Contactez notre Service des licences pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet. Nous vous rappelons que :

- Si la capacité de votre établissement peut être établie, vous devez utiliser la grille basée sur la capacité.
- Si la capacité de votre établissement ne peut pas être établie, mais que la superficie peut l'être, utilisez la grille basée sur la superficie.

Capacité

Si la capacité de l'établissement peut être établie, le calcul correspond à la capacité multipliée par le nombre de jours durant lesquels on a fait jouer de la musique de fond dans votre établissement puis multipliée par le taux applicable.

Colonne A	Colonne B	Colonne C	Colonne D	Colonne E	Colonne F	Colonne G
Année de tarification	Capacité (Nombre de personnes)	Nombre de jours d'ouverture	Taux applicable	Facteur de multiplication	Montant dû en cents, calculé en multipliant B x C X D x E	Montant dû en dollars, calculé en divisant le résultat de F par 100
2003			0,15 ¢	1,0947	¢	\$
2004			0,15 ¢	1,0697	¢	\$
2005			0,15 ¢	1,0388	¢	\$
2006			0,1558 ¢	1,0085	¢	\$
2007			0,1558 ¢		¢	\$
2008			0,1558 ¢		¢	\$
2009			0,1558 ¢		¢	\$
2010			0,1558 ¢		¢	\$
2011			0,1558 ¢		¢	\$
					Total partiel	\$

Superficie

Si la grille basée sur la capacité ne s'applique pas à votre établissement, multipliez la superficie accessible au public par le nombre de jours durant lesquels on a fait jouer de la musique dans votre établissement puis multipliée par le taux applicable. Notez que le « public » comprend les employés et qu'il ne se limite pas au « grand public ».

Colonne A	Colonne B	Colonne C	Colonne D	Colonne E	Colonne F	Colonne G
Année de tarification	Superficie en pieds carrés	Nombre de jours d'ouverture	Taux applicable	Facteur de multiplication	Montant dû en cents, calculé en multipliant B x C X D x E	Montant dû en dollars, calculé en divisant le résultat de F par 100
2003			0,023 ¢	1,0947	¢	\$
2004			0,023 ¢	1,0697	¢	\$
2005			0,023 ¢	1,0388	¢	\$
2006			0,0239 ¢	1,0085	¢	\$
2007			0,0239 ¢		¢	\$
2008			0,0239 ¢		¢	\$
2009			0,0239 ¢		¢	\$
2010			0,0239 ¢		¢	\$
2011					¢	\$
					Total partiel	\$

Résumé du paiement :

Frais de licence _____

Ajoutez TPS ou TVH (TPS no 877510586) _____

Paiement total (en \$) _____

Signature du représentant autorisé _____